

LES INTERNES A L'AP-HP

CME 14/10/2014

Direction
21/10/2014

L'AUGMENTATION CONTINUE DU NOMBRE D'INTERNES EN ILE-DE-FRANCE

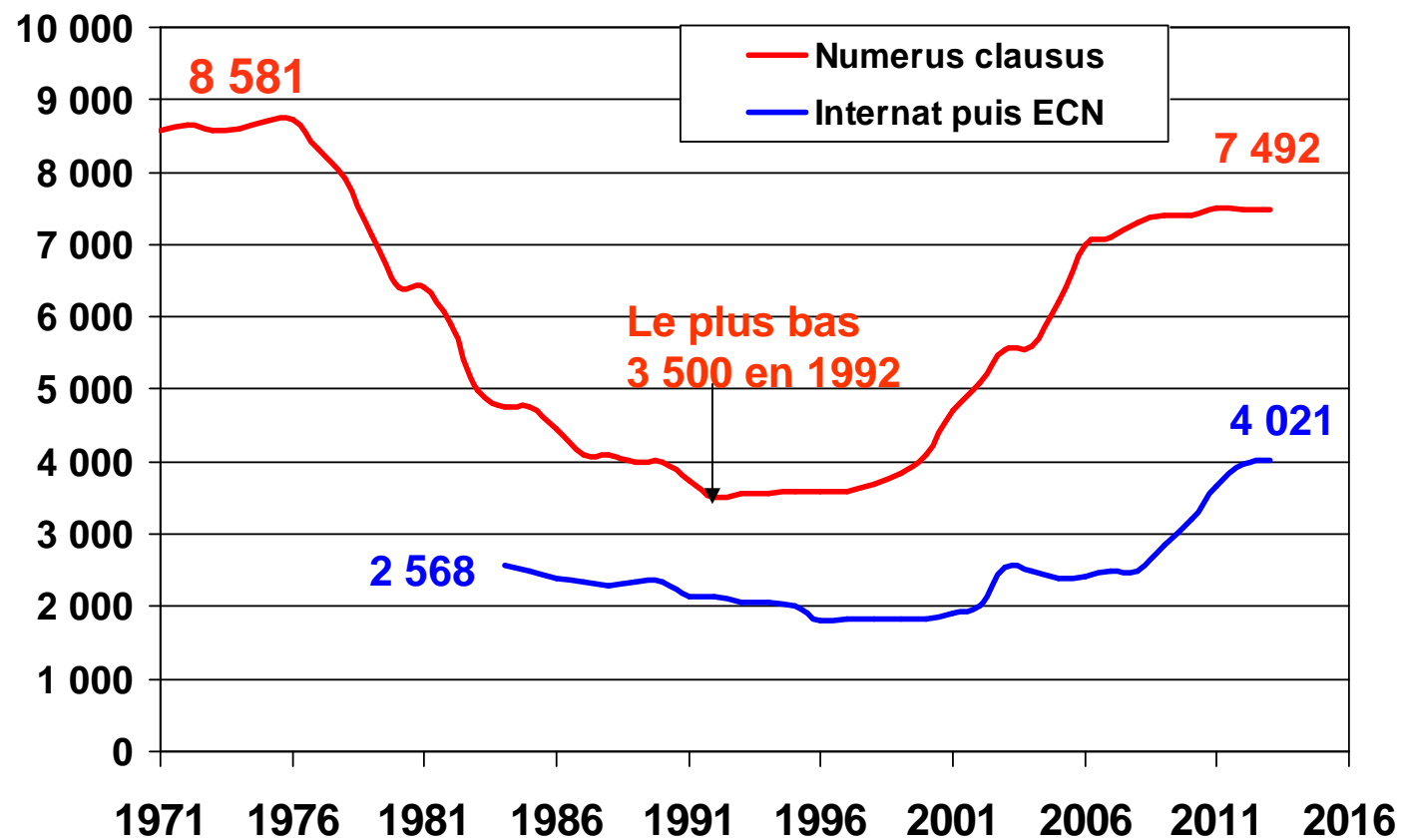
Un nombre de postes d'internes offerts en augmentation du fait du numerus clausus : +24% en Ile-de-France entre 2011 et 2014, et + 18% à l'AP-HP

	2011	2012	2013	2014
Nombres de postes offerts au choix Ile-de-France	4161	4550	4815	Estimation : 5200
Nombre de postes offerts à l'AP-HP et part de la formation AP-HP / IDF	2413 58%	2541 56%	2666 55%	Estimation : 2860
Nombre d'internes affectés à l'AP-HP	2211	2384	2493	Prévision : 2712 Réalisation : non connue

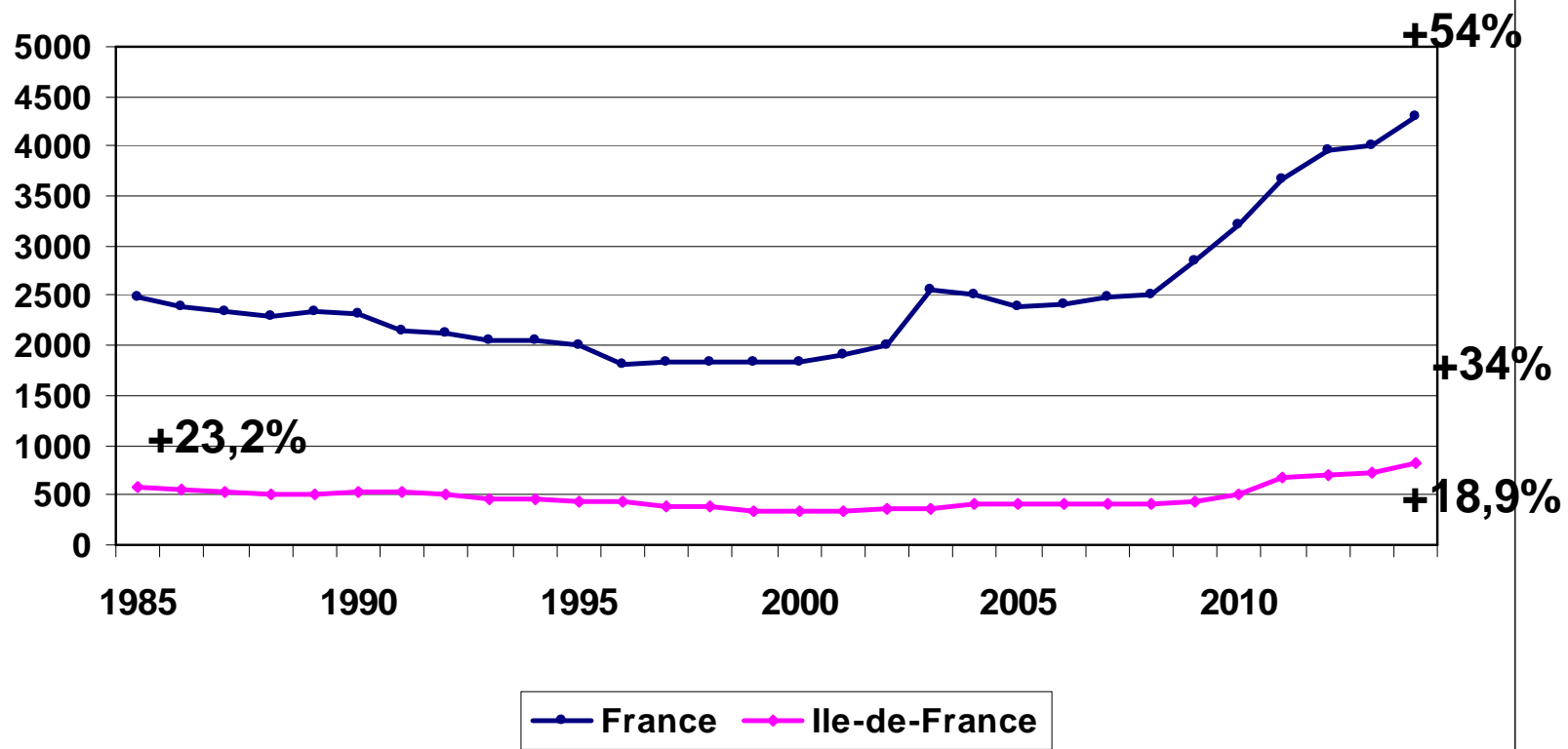
Une tendance qui devrait perdurer du fait de l'évolution prévue du Numerus Clausus en IDF

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Spécialités médicales	260	275	278	280
Spécialités chirurgicales	104	107	106	107
Médecine Générale	656	693	713	713
Total Général	1385	1443	1465	1469

Évolution du numerus clausus de 1971 à 2014
et de l'internat qualifiant de 1984 à 2003
puis de l'examen classant national en France
(hors médecine générale)



Evolution du nombre de postes à l'internat de 1985 à 2014 en France et en Ile-de-France (hors médecine générale)



LE FINANCEMENT DES POSTES D'INTERNES (1/2)

➤ **L'AP-HP reçoit des MERRI en fonction du nombre d'internes accueillis et de leur ancienneté:**

- **8 000 euros / semestre pour un interne 1^{er} à 6^e semestre, soit près de 50% du coût total**
- **4 000 euros / semestre pour un interne 7^e à 10^e semestre, soit moins de 20% du coût total.**

Une anticipation du numerus clausus de 150 postes supplémentaires

Une demande AP-HP de financement 100% ARS pour 50 postes supplémentaires en août 2014.

Des postes financés 100% ARS dans le cadre de l'augmentation du numerus clausus : 14 postes en 2013, 37 en 2014.

LE FINANCEMENT DES POSTES D'INTERNES (2/2)

Année	Financements (compte d'exploitation)					ETPR (moyenne de janvier à décembre)			Surcoûts		
	MERRI	PCA	Financement régional (AC en 2013, FIR en 2014)	Total	%évolution recettes	ETPR	évolution	%évolution ETPR	Coût internes (hors sujétions)	Surcoût à la charge de l'AP-HP	Taux de prise en charge
2011	31 008 099 €		0 €	31 008 099 €		2 098			73 713 992 €	42705 893 €	42,1%
2012	36 004 768 €	-13 669 845 €	0 €	22 334 923 €	-28,0%	2246	148	7,1%	79 703 166 €	57 368 243 €	28,0%
2013	34 046 798 €	1 364 683 €	2 000 000 €	37 411 481 €	6,5%	2 421	175	7,8%	86 772 475 €	49 360 994 €	43,1%
2014 (prévisionnel)	38 273 824 €	-979 446 €	805 000 €	38 099 378 €	1,84%	2 55	134	5,5%	92 491 000 €	54 391 622 €	41,2%

Bien que le financement MERRI/FIR ait progressé parallèlement à la progression des effectifs d'internes, le reste à charge pour l'AP-HP reste très important et s'accroît au cours des dernières années

Affectation des internes en novembre 2014

- Un taux d'inadéquation régional fixé à 7%, ce qui ne se pratique pas dans toutes les régions et conduit à la vacance de 77 postes d'internes de spécialités à l'APHP.
- Des quotas de formation publiés tardivement (27 juillet) et en augmentation: +274 postes en spécialités médicales, 30 en chirurgie et 105 en médecine générale

D'où :

- Une seconde commission de répartition pour les internes de spécialités, organisée fin août.
- Un impact négatif du taux d'inadéquation sur le choix de certaines spécialités (oncologie, neurologie, anesthésie réa, cardiologie)
- Nécessité de moderniser une gestion « manuelle » compte tenu de l'augmentation des volumes
- Une rencontre ARS / AP-HP prévue fin octobre afin d'améliorer le fonctionnement et surtout l'anticipation...